Ambasciata d'Italia - Ottawa

DOCUMENTATION GÉNÉRALE REQUISE POUR UNE DEMANDE DE VISA POUR ÉTUDES

Les visas pour études peuvent être délivrés pour des séjours de courte durée (jusqu'à 90 jours) ou de longue durée (plus de 90 jours). Pour les séjours de courte durée, les demandeurs doivent présenter une demande de visa Schengen pour études, délivré gratuitement. Pour les séjours de plus de 90 jours, les demandeurs doivent présenter une demande de visa national pour études.

1. Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire d'Ottawa : facture de services publics ou permis de conduire.	
2. Justificatif de résidence légale au Canada : passeport canadien, carte de résident permanent ou visa valable au moins trois mois après la date de retour au Canada. Pour les voyageurs qui ne retournent pas au Canada après avoir quitté l'espace Schengen : visa ou document de voyage approprié autorisant l'entrée dans le pays de destination.	
3. Formulaire de demande dûment rempli et signé (formulaire de demande de visa Schengen – formulaire de demande de visa national). Si le demandeur est mineur : - Lettre signée par les deux parents, par laquelle ils autorisent le voyage et s'engagent à assumer les frais de séjour pendant toute sa durée. L'autorisation de voyage doit être signée par les deux parents auprès du service des visas, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Si l'un des parents ou les deux résident à l'étranger, ils doivent signer l'autorisation auprès du consulat italien dans leur pays de résidence.	
4. Une photographie récente en couleur, format passeport (prise au cours des six mois précédant la demande), de face et sur fond clair, conforme aux normes de l'OACI : https://www.icao.int/sites/default/files/FAL/Annex_A-Photograph_Guidelines.pdf	
5. Passeport ayant une validité résiduelle d'au moins trois mois après la date prévue du retour. Le passeport doit également contenir au moins deux pages vierges.	
6. Copie de la réservation des billets d'avion aller-retour et de l'itinéraire complet. Il est précisé que l'achat des billets à l'avance ne garantit pas la délivrance du visa.	
7. Réservation d'hôtel indiquant le numéro de réservation, le nom du demandeur, l'adresse et le numéro de téléphone de l'hôtel, ou déclaration d'hébergement signée par la personne qui invite le demandeur, accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité.	
8. Documents relatifs au parcours scolaire ou universitaire suivi dans le pays d'origine du demandeur (par exemple, diplôme). Pour les demandes de visa national pour études, la Déclaration de valeur (Dichiarazione di Valore) du diplôme est également requise ou, à défaut, les attestations de comparabilité et de vérification délivrées par le CIMEA.	
9. Justificatifs de la disponibilité de moyens financiers de subsistance (conformément à la directive du ministère italien de l'Intérieur du 1er mars 2000) : relevés bancaires des trois derniers mois, faisant clairement apparaître le nom du titulaire du compte, et bulletins de salaire, le cas échéant. Si le demandeur est financièrement à la charge d'un membre de sa famille, il doit présenter une **déclaration sous serment de prise en charge financière**, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité avec photographie du membre de la famille concerné ainsi que de ses relevés bancaires des trois derniers mois.	
10. Preuve d'inscription ou de préinscription à un cursus d'études (y compris, le cas échéant, l'enregistrement sur le portail Universitaly), indiquant la durée du cursus (par exemple, lettre d'admission de l'établissement scolaire ou de l'université en Italie, mentionnant l'adresse de l'établissement en Italie, l'éventuel logement prévu pour l'étudiant, les dates du programme et le paiement des frais de scolarité, le cas échéant).	
11. Police d'assurance maladie pour voyage, valable dans tout l'espace Schengen. Veuillez souligner ou mettre en évidence les éléments suivants : votre nom et la couverture des frais médicaux d'urgence (minimum de 30 000 €), y compris les frais d'hospitalisation et de rapatriement pour raisons médicales ou en cas de décès.	
12. Copie du récapitulatif de la demande de préinscription généré par le portail Universitaly et validé par l'université ou l'établissement italien d'enseignement supérieur artistique, musical et chorégraphique (AFAM), lorsque cela est prévu pour le cursus choisi.	

13. Enveloppe Xpresspost préaffranchie (ou enveloppe UPS préadressée), indiquant l'adresse du demandeur en tant que destinataire (TO) et celle du Consulat en tant qu'expéditeur (FROM), accompagnée d'une photocopie de l'enveloppe, afin de permettre le retour du passeport.	

NOTES

